

L'inscription aux activités loisir jeunes Ados et préados

Préadolescents : pour les enfants nés de 2008 à 2011 (collégiens) : Structure d'entraînement et de perfectionnement des 4 nages sans compétition pour ceux qui aiment nager et maîtriser encore mieux l'élément aquatique. Deux créneaux possibles : **le mercredi de 19 H à 20 H, le jeudi de 19 H à 20 H.**

Adolescents : pour les enfants nés de 2005 à 2007 (lycéens) :
Structure d'entraînement et de perfectionnement des 4 nages sans compétition – suite logique de la structure préados, un créneau unique : **le jeudi de 19 H à 20 H.**

I) Montant des Cotisations

- 1) **Cotisations Préados (enfants nés de 2008 à 2011)** = adhésion **de 171 Euros** +27 euros de licence FFN, **soit 198 euros pour le 1er adhérent inscrit à l'USSE natation**, 10 euros de moins pour le second, 20 euros de moins pour le troisième et les suivants. Possibilité d'utiliser la carte Tattoo du Département pour les collégiens (qui propose jusqu'à 60€ de prise en charge de l'inscription).
- 2) **Cotisations Ados (enfants nés de 2005 à 2007)** = adhésion de **171 Euros** +15 euros de licence FFN **soit 186 euros pour le 1er adhérent inscrit à l'USSE natation**, 10 euros de moins pour le second, 20 euros de moins pour le troisième et les suivants. Possibilité d'utiliser la carte Pass'Région pour les lycéens (avec 30 € pris en charge sur le montant de l'inscription).

II) Dossier d'inscription : Il doit impérativement contenir :

- 1) La Fiche d'inscription remplie.
- 2) Le règlement libellé en 1 seul chèque par adhérent. La cotisation pourra aussi être réglée en utilisant les chèques vacances, la carte Tattoo et la carte Pass'Région.
- 3) Le questionnaire de santé spécifique des mineurs accompagné d'un certificat médical si l'enfant a répondu OUI à l'une ou plusieurs des questions du questionnaire.

III) Réinscription des anciens adhérents 2021-2022 :

Du 1er juin au 2 juillet en remettant le dossier complet (**fiche d'inscription, questionnaire de santé (plus certificat médical si nécessaire), chèque de règlement**) aux éducateurs de vos enfants (Tristan, Johny, Yann).

Le chèque ne sera encaissé qu'à partir du 1^{er} Octobre, ce qui laissera aux adhérents jusqu'au 30 septembre pour annuler leur inscription, leurs chèques seront alors déchirés.

IV) Inscription des Nouveaux et réinscription des retardataires

- * Mercredi 31 août **au Foyer Jean Balestas (2 rue des Brieux à St-Egrève)** de 17 H à 19 H.
- * Samedi 3 septembre 2022 : de 14 H à 17 H lors de la journée des Associations.

Au-delà de cette date, il conviendra de contacter Johny Macaire par Mail : macaire.johny@orange.fr afin de connaître les créneaux restants disponibles.

Attention ! Le nombre de places dans chaque groupe est limité. S'il advenait que vous vous inscriviez dans un groupe complet nous vous préviendrions par mail, vous aurez alors le choix entre changer de groupe ou annuler l'inscription.

Début des cours : La semaine du 12 septembre 2022